

Madame, Monsieur,

La Direction du Pôle Handicap de la Mutualité Française Anjou Mayenne a le plaisir de vous inviter à la conférence de Patrick Fougeyrollas, anthropologue Québécois, sur le Processus de Production du Handicap (PPH) = modèle explicatif des causes et conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité ou au développement de la personne.

Vendredi 8 octobre 2010 de 9h00 à 12h00
Amphi de l'ESAIP
18 rue du 8 Mai 1945
49 Saint Barthélémy d'Anjou

Cette conférence sera largement ouverte aux professionnels de notre secteur et à nos partenaires. Nous vous demanderons une participation de 15 € par personne pour les frais.

« Docteur en anthropologie, Patrick Fougeyrollas occupe le poste de directeur de l'enseignement et du soutien scientifique à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec ; il est également chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale. Depuis plus de 30 ans, Patrick Fougeyrollas s'emploie à faire avancer les connaissances afin que les personnes en situation de handicap aient la place qui leur revient au sein de la société. Chercheur de renommée internationale, ses travaux font références au Québec, en Europe et ailleurs. Connu comme le « père » du Processus de Production du Handicap (PPH), il a fondé, en 1998, le Réseau international du même nom dont il est toujours Président aujourd'hui. Les travaux de Patrick Fougeyrollas sur le PPH ont servi de référence dans la politique gouvernementale Québécoise et Française car nous retrouvons en effet dans l'Article L 114 de la loi du 11 février 2005 la notion essentielle d'environnement... »

9h00 : Mot d'accueil de Jacky Lépicier, Directeur de l'ESAIP

www.esaip.org/actualite/handicap

**9h10 : Mot de contexte d'Henri Poizat, Directeur Général
de la Mutualité Française Anjou Mayenne**

9h25 : Présentation de Patrick Fougeyrollas

**9h30-12H00 : Conférence puis questions réponses avec la salle
(Pause de 15 mn à 10H45)**

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence en nous retournant le coupon-réponse ci-joint au plus tard le vendredi 17 septembre accompagné impérativement de votre chèque de participation de 15 € par personne à l'ordre de l'Institut Montclair.

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Francis GUILTEAU, Directeur

✂----- COUPON-RÉPONSE avec votre chèque à

Secrétariat Direction Institut Montclair 51 rue du Vallon 49000 ANGERS

Mme Mlle M Dr Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse complète :

Courriel :

Sera présent(e) Ne sera pas présent(e)

Sera présent(e) Ne sera pas présent(e)

Sera accompagné(e) de : (nombre de personnes)

SVP Chèque à l'ordre de l'Institut Montclair : 15 € par personne

Soit : personnes X 15 € =

Les travaux de Patrick Fougeyrollas sur le PPH ont servi de référence dans la politique gouvernementale Québécoise et Française car nous retrouvons en effet dans l'Article L 114 de la loi du 11 février 2005 la notion essentielle d'environnement.

Après plusieurs séjours d'études au Québec et de très nombreux échanges, les professionnels du Pôle handicap de la Mutualité Française Anjou-Mayenne sont honorés de recevoir Patrick Fougeyrollas qui participe de façon majeure par ses travaux, ses publications, ses cours et ses conférences au développement de l'inclusion* des personnes en situation de handicap.

Patrick Fougeyrollas a su prendre de son temps pour venir jusqu'à nous pour cette matinée du 8 octobre, dans l'amphi de l'ESAIP mis à disposition par son Directeur Jacky Lépicier. Nous entretenons un partenariat actif depuis de nombreuses années avec cette école supérieure ; cela a permis à une trentaine de Chefs de projet informatique et réseaux déficients visuels de se former au niveau Master et d'accéder ensuite à un emploi. www.esaip.org/actualite/handicap

Patrick Fougeyrollas nous présentera son **Processus de Production du Handicap : modèle explicatif des causes et conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité ou au développement de la personne...** Patrick Fougeyrollas répondra ensuite à vos questions un peu plus de 5 ans après la mise en place de la loi du 11 février 2005.

« Art. L. 114. - Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

** Inclusion (anglais : Inclusion) : ce terme a remplacé dans le vocabulaire international intégration (jugé trop "dur" ou contraignant) et insertion (jugé trop "mou" et pas assez explicite), par opposition à exclusion : C. Hamonet et M. de Jouve ("Handicap : des mots pour le dire")*

Extrait du site web : www.ripph.qc.ca

« Patrick Fougeyrollas est Docteur en anthropologie, il occupe le poste de directeur de l'enseignement et du soutien scientifique à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec ; il est également chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale.

Depuis plus de 30 ans, Patrick Fougeyrollas s'emploie à faire avancer les connaissances afin que les personnes en situation de handicap aient la place qui leur revient au sein de la société. Chercheur de renommée internationale, ses travaux font références au Québec, en Europe et ailleurs.

Connu comme le « père » du Processus de Production du Handicap (PPH), il a fondé, en 1998, le Réseau international du même nom dont il est toujours Président aujourd'hui.

Le RIPPH a été un acteur très dynamique dans la démarche de révision de la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps (CIDIH ou CIH) depuis sa création. Il a développé, depuis 1988, grâce à une démarche de recherche rigoureuse, une contribution majeure : la Classification québécoise Processus de production du handicap.

Bien sûr, la revendication la plus connue du RIPPH est la reconnaissance à part entière, comme une dimension conceptuelle distincte, du domaine des facteurs environnementaux. Depuis l'adoption de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) par l'Organisation mondiale de la santé en 2001, le RIPPH continue à jouer un rôle critique en lien avec le contenu, les futurs développements et les applications de cette classification. Le Centre collaborateur français sur la CIH (CTNERHI) coopère régulièrement avec le RIPPH sur ce dossier.

Par ailleurs, le RIPPH est membre du groupe conseil du Réseau francophone de recherche et de formation sur la CIF et le PPH, formé à l'initiative du Centre collaborateur français, et a renforcé ainsi son rayonnement en Europe francophone (France, Belgique et Suisse).

Sur le plan canadien, le RIPPH est un partenaire de l'Institut canadien sur les informations de santé (ICIS) du Centre collaborateur nord-américain de l'OMS sur les classifications dans le domaine de la santé. »

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.